



Mairie
de
AIGALIERS
30700

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 05 MAI 2021
MAIRIE AIGALIERS

PRÉSENTS : Messieurs BOYER Daniel, Johnny LOYAL, MARREL Jérôme, MARTIN Roger, RUOT David, SABIANI Pierre-Jean, TALLARON Jérôme, Mesdames ANDRÉ Sarrah, BONZI Frédérique, DINARDO Mélissa, GLOANEC Marie-Lise, LEVY Julie.

POUVOIRS : Mme Fidjy ETIENNE a donné pouvoirs à Mme Frédérique BONZI
Mme Rachel Ulrich a donné pouvoirs à M. Daniel BOYER
M. Jean-Luc BORDEL a donné pouvoirs à Mme Marie-Lise GLOANEC

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 00.

Madame Marie-Lise GLOANEC est désignée secrétaire de séance.

*** APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION**

Le compte rendu de la réunion en date du 07 Avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

*** DÉLIBÉRATION POUR FIXER LE PRIX DE L'EAU FACTURÉ AUX ABONNÉS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le dossier de demande de subvention pour l'assainissement collectif a été déposé au Conseil Départemental et à L'Agence de l'Eau.

L'Agence de l'eau impose au Conseil Municipal de fixer dès maintenant le prix de l'eau qui sera facturé aux abonnés, sachant que celui-ci ne peut être inférieur à 1 €/m³ auquel il faut rajouter le prix de l'abonnement.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le coût du m³ à 1.17 € HT au budget annexe. Ceci est un prévisionnel pour le dossier de subvention.

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité le prix de l'eau facturé aux abonnés des services d'assainissement à 1,17 € HT/ m³.

* MISE À JOUR DU TABLEAU DE NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Suite à la construction de nouvelles habitations sur la Commune, il est nécessaire de compléter le tableau de numérotation des habitations.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le tableau ci-après relatif à la création de nouveaux numéros aux hameaux de Champ des Baumes, Gattigues et Marignac :

SECTION	N° PLAN	N°	NOM DE LA VOIE	AUTORISATION D'URBANISME N°
AW	207p	32	CHEMIN DE TARDRE	DP 03000121K0001
AO	697	38	CHEMIN CHANTECLERC	DP 030 001 20 K0016
AO	696	39	CHEMIN CHANTECLERC	
AO	687	580	ROUTE DU CAMP DES BAUMES	DP 030 001 18 K0011
AO	690-691	204	TRAVERSE DU CAMP DES BAUMES	PC 030 001 21 K0002
AO	625p	295	TRAVERSE DU CAMP DES BAUMES	En cours de dépôt
AO	625p	373	TRAVERSE DU CAMP DES BAUMES	

* EN RÉFÉRENCE À LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE DU 28/04/2021 : PRÉCISIONS SUR L'ORGANISATION MATÉRIELLE ET DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Les dates des élections départementales et régionales ont été changées par le Gouvernement. Elles sont officiellement fixées aux 20 juin 2021 pour le 1^{er} tour et 27 juin 2021, pour le 2^{ème} tour.

Deux bureaux de vote distincts seront mis en place dans la salle polyvalente André Meynier.

Les bureaux de vote seront indépendants et séparés.

Ils auront chacun leur propre bureau composé : d'un président, d'un secrétaire et de deux assesseurs désignés parmi les conseillers municipaux.

Les électeurs devront respecter les gestes barrières et la distanciation, ils sont invités à se munir de leur propre stylo.

La séance est levée à 20 h10.